RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Anact Aract
LE RÉSEAU

Association Addictions France

LA PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL

L'ÉTAT DES LIEUX PARTAGÉ

FICHE-OUTILS

Financé par le GOUVERNEMENT *Liberté Égalité Fraternité*
Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

msa santé famille retraite services L'essentiel & plus encore
GROUPE VYV Entrepreneur du mieux-vivre

La prévention des conduites addictives doit constituer une priorité de la santé au travail et de la Qualité de Vie et des conditions de Travail (QVCT)[1]. Ainsi la MILDECA[2], a proposé au réseau Anact-Aract et Association Addictions France, l'adaptation d'une démarche émanant des leurs approches complémentaires pour améliorer la prévention des conduites addictives en milieu de travail.
En 2020 et 2021 un **dispositif d'accompagnement de 18 structures privées et publiques** a été impulsé dans 3 régions (Centre-Val de Loire, Occitanie, la Réunion) afin de valider l'intérêt de l'approche complémentaire des deux réseaux. Issus de ces expérimentations, des outils et vidéos ont été réalisés et sont mis à la disposition des structures qui souhaitent à leur tour passer à l'action.
Les outils et vidéos s'adressent aux acteurs internes des structures que peuvent être les représentant·es de la direction, les représentant·es du personnel, les préventeurs·trices ou les responsables des ressources humaines.

[1] CF Accord National Interprofessionnel (ANI) 2020

[2] https://www.drogues.gouv.fr/sites/default/files/2021-12/plan_mildeca_2018-2022_def_190212_web.pdf

Fiche-outils

MOBILISER LES ACTEURS DE L'ENTREPRISE

Fiche-outils

ÉTAPES ET CONDUITE DE PROJET

Témoignages vidéo

PRÉVENIR, OUTILLER ET AGIR

De quoi s'agit-il ?

Qu'est ce qu'un état des lieux partagé dans une démarche de prévention des conduites addictives en milieu professionnel ?

Un état des lieux, c'est une méthode qui consiste à recueillir et à analyser des données quantitatives, des situations de travail dans sa structure pour repérer l'impact des conditions de travail sur des problèmes de santé au travail telles que les conduites addictives.

Cela permet églalement d'identifier les axes prioritaires de travail pour prévenir à la fois les conduites addictives en milieu professionnel et améliorer les conditions de travail de tous, collaborateur·trices comme direction.
Il est dit « partagé » car sa conception, sa réalisation et son animation sont le produit d'un travail entre les directions, les élus du personnel, les collaborateur·trices et tout autre acteur ressource interne ou externe à la structure.

À quoi ça sert ?

» À avoir une photographie de la situation de la structure (entreprise privée, établissement public, association) sur la prévention des conduites addictives.

Pour les structures cela signifie concrètement :
- *Apporter des éléments objectifs sur la politique interne de lutte contre les conduites addictives.*
- *Partager une vision commune de l'impact des conditions de travail sur la santé des équipes.*
- *Réaliser un inventaire des bonnes pratiques qui existent déjà en interne / des besoins à couvrir.*

» À Identifier des facteurs professionnels pouvant amener un·e collaborateur·trice à des conduites addictives.

Pour les structures cela signifie concrètement :
- *Repérer des situations de travail dans lesquelles l'organisation du travail ou les pratiques managériales peuvent impacter les conduites addictives (situations problématiques, de tension ou de ressource).*
- *Comprendre les contraintes rencontrées dans le travail et identifier des risques pour le personnel.*
- *Faire le lien entre la présence de conduites addictives et les projets de changement.*
- *Repérer les premiers signes à risque.*

» À prévoir des actions de prévention pour les atténuer ou les éviter.

Pour les structures cela signifie concrètement :
- *Cibler une population : un service qui a des contraintes de travail fortes, des personnels ayant des déplacements fréquents, une classe d'âge...*
- *Structurer les pratiques de prévention déjà mises en place.*
- *Identifier le rôle de chacun dans l'établissement.*
- *Expérimenter des solutions adaptées au fonctionnement interne.*
- *Sensibiliser le personnel et particulièrement les managers en partageant le même vocabulaire sur les conduites addictives et le rôle de la structure (mixer deux approches : individuelle et collective).*

Comment s'y prendre ?

L'état des lieux s'inscrit en 3 temps :

1) PHASE DE PRÉPARATION

Il s'agit de poser des éléments de contexte propre à la structure, discuter des enjeux communs pour partager une vision du sujet de la prévention des conduites addictives.
Cette étape est importante puisqu'elle participe à structurer la démarche et surtout à définir les hypothèses, le périmètre de travail et les moyens disponibles.

Qui va piloter et suivre l'état des lieux ?

Cela peut être un « groupe projet » ou un « comité de pilotage (copil) » qui aura en charge d'initier, cadrer et suivre l'ensemble des étapes jusqu'à la validation des actions à mener.
Pour une vision partagée, la direction et les instances représentatives sont incontournables dans la composition de ce comité.

Au sein de notre entreprise un Copil s'est constitué de deux membres CSE, deux attachés d'exploitation, le DRH et un collègue du service SMPR (QSE) et le travail a pu commencer.
Entreprise de gestion de l'eau et des déchets- La Réunion

Qui va réaliser l'état des lieux ?

Selon la taille et la configuration de la structure, l'état des lieux peut être porté **en interne** par un groupe de travail dédié. Ce groupe de travail est alors en charge d'identifier et d'analyser les situations de travail à risques de conduites addictives.
Les membres d'un tel groupe sont concernés par la thématique ; ils peuvent être issus d'un service ou constituer des acteurs ressources du sujet. Par exemple un responsable RH, des préventeur·trices, un·e infirmier·e… Pensez pluridisciplinarité pour croiser les différents points de vue de la prévention !

CONSEIL :

Au regard du contexte, des moyens et de la taille de la structure, il est essentiel de choisir une méthode adaptée :

- par des données quantitatives ou qualitatives,
- par une approche population / service,
- ou encore s'attacher à recueillir ce qui fait contrainte ou ressource dans le travail.

Illustrations d'enjeux et de méthodes issus d'expériences de structures

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE NOTRE ÉTAT DES LIEUX ?		
Ex : Identifier ce qui a bien fonctionné dans un service dans la gestion d'une situation de conduites addictives	Ex : Partager une vision commune de la situation : pratiques existantes, besoins	Ex : Faire émerger les problématiques de santé, de RPS et de conduites addictives

QUELLE EST NOTRE MÉTHODE ?		
POUR QUI ?	**QUAND ?**	**PAR QUI ?**
Ex : Toute la structure Ex : Service X Ex : Site Y	Ex : Lors d'une réunion de service	Ex : Référent addiction Ex : Groupe de travail ou groupe projet Ex : Cellule RPS
COMMENT ?		
Ex : Questionnaire sur les RPS et les CA Ex : Frise chronologiques des évènements marquants Ex : Jeu de cartes QVT et PCA Ex : Tableau de recueil de l'existant		

Pour les petites structures, le groupe de travail peut être constitué des mêmes membres que le groupe projet qui pilote.
Des **acteurs externes** à la structure peuvent également participer comme les personnels des Services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI), la Carsat, l'Aract ou Addictions France.
Une fois que le comité de pilotage s'est mis d'accord, il lance la phase de communication qui vise à informer l'ensemble du personnel et à impliquer les personnes ciblées par l'état des lieux.

2) PHASE DE RÉALISATION

Il s'agira de comprendre, de discuter des données recueillies afin de cibler un périmètre d'action : soit une thématique de travail auprès d'une population, soit des actions à prioriser, etc.

Réunion d'information du groupe de travail

Une courte réunion d'information avec l'ensemble des personnes impliquées peut être organisée avant la réalisation de l'état des lieux pour rappeler les enjeux du projet et les règles de base de confidentialité. Le groupe projet ou le·la référent·e du groupe, en charge de l'animation, pourra aborder : les étapes, le suivi, les conditions de réussite du processus d'état des lieux partagé.

Animation d'un espace de discussion sur le travail au sein du groupe de travail

Un espace de discussion sur le travail est un outil clé pour comprendre les problèmes et les ressources dans le travail et définir des pistes d'amélioration.

Plusieurs étapes à retenir dans cet espace :

- *Recueillir des données qualitatives et/ou quantitatives .*
- *Mettre en discussion les données et les situations de travail en relation avec les conduites addictives.*
- *Formalisation des résultats en vue de leur partage.*

CONSEIL :

Un cadre d'analyse des situations de travail dans un espace de discussion sur le travail

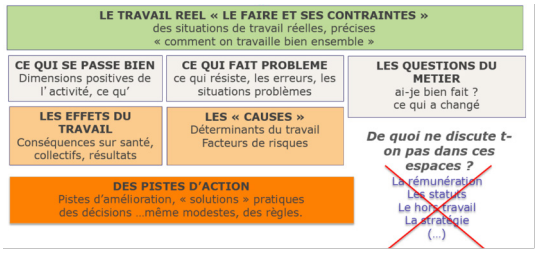

Illustrations de quelques outils d'état des lieux partagé

OBJECTIFS ATTENDUS	EXEMPLES D'OUTILS	ILLUSTRATIONS CONCRÈTES
Identifier des faits marquants au sein de la structure qui ont pu avoir des impacts sur les problématiques de santé et de conduites addictives.	**Frise chronologique**	Outil de dialogue possible en interne qui indique : • Les évènements marquants • L'échelle du temps • Les données sociales, santé, conditions de travail
Mesurer l'impact des conditions de travail sur des problèmes de santé au travail dont les conduites addictives. **Recueillir le point de vue des collaborateur·trices.**	**Questionnaire**	Piocher des questions issues de l'outil de prévention développé par le Plan Régional Santé Travail (PRST) « intégrer les conduites addictives dans le DUERP » : http://www.prst-occitanie.fr/a/343/outil-de-prevention-des-pratiques-addictives-en-milieu-professionnel/ 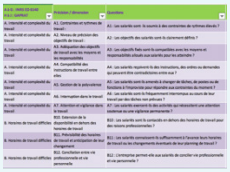
Identifier des services ou des postes qui ont des indicateurs de santé ou de conditions de travail dégradées ou qui posent question.	**Tableau d'analyse de données**	Partir de tableaux de données existant sur les catégories : • Caractéristiques de la population • Répartition de l'effectif • Conditions d'emploi • Santé • Parcours https://www.anact.fr/ads-un-kit-pour-aider-les-entreprises-analyser-leurs-donnees-sociales
Identifier les sujets à améliorer et à valoriser en matière de conditions de travail et de prévention des conduites addictives.	**Groupes de travail animés via différentes techniques ludopédagogiques**	• Différents outils et techniques sont mobilisables • En distanciel ou en présentiel • Choisir les cartes sur lesquelles amener la discussion • Préparer, animer, restituer 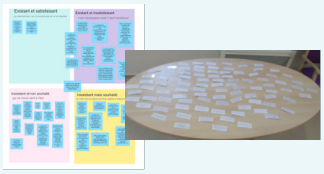

Réunion de débriefing du groupe de travail avec le groupe projet

Une réunion de débriefing avec les groupes de travail ou ses représentant·es est organisée et animée par le comité de pilotage ou un·e représentant·e.

Cette réunion a pour objectif de partager les expériences vécues et de construire collectivement des pistes d'amélioration concrètes. Il est conseillé de prioriser les actions permettant d'agir sur l'organisation du travail et les conditions de travail : Qu'a-t-on appris sur les relations sociales ? sur le contenu du travail ? sur l'engagement ? sur la santé au travail ?

L'animateur·trice recueille les éléments de synthèse en vue de leur partage en groupe projet ou au copil.

Suite à l'animation d'espaces de discussion sur le travail via des outils pratiques (jeu de cartes, frise chronologique), nous avons identifié plusieurs situations à risque pour le service ciblé (ex : charge mentale, manque d'espaces pour parler du travail en collectif, pause cigarettes).
Collectivité territoriale – Occitanie

Illustration d'un document de synthèse de l'état des lieux

	Inexistant et non souhaité	Inexistant mais	Existant et insatisfaisant	Existant et satisfaisant	
DUERP					évaluation risque consommations SPA (conditions de travail les favorisant : pratiques culturelles, horaires atypiques, isolement, grande chaleur, répétition de gestes, contrat précaire ...)
RI / Note de service					réglementation de la consommation de SPA (conduites, caristes, manipulation de produits dangereux ...)
					inscription du droit à la déconnection précisant le bon usage des TIC et mention sur la signature des mails
Livret d'accueil					intégration des risques liés à la consommation de SPA
Journée d'intégration					sensibilisation aux risques liés à la consommation de SPA
Véhicules					véhicules d'entreprise équipés d'éthylotests opérationnels
Procédure état inhabituel					protocole pour répondre à un trouble du comportement aigu ou récurrent et connu de tous
					rédaction de fiches de constats chaque fois qu'un comportement anormal en lien avec des substances psychoactives est reperé et envoi au médecin du travail
Soutien aux personnes					mise en place des mesures d'accompagnement des personnes en difficultés avec l'alcool, le tabac, le cannabis, les écrans ou toute autre addiction

3) PHASE D'EXPLOITATION

L'état des lieux permet d'identifier une ou plusieurs thématiques de travail pouvant se formaliser par un plan d'action à tester et à évaluer :

- Les pistes d'amélioration recueillies sont débattues au sein du comité de pilotage lequel en assurera le suivi.
Il identifie pour chaque action sa pertinence, son niveau de priorité, un pilote et un calendrier afin d'assurer son suivi.

- L'établissement peut communiquer auprès de l'ensemble du personnel les actions qui vont être testées suite à l'état des lieux partagé.

CONSEIL : Questions à se poser pour un plan d'action

INTITULÉ DE L'ACTION	
Pourquoi faire cette action ?	Justificatifs / enjeux : sécurité - qualité au travail, du travail, efficacité, image de l'entreprise, santé, RSE, ISO Objectifs :
Qui ?	Public cible de l'action :
Quoi ?	Quelle(s) activité(s) :
Où ?	Site, territoire, service... :
Quand ?	Planification :
	Echéancier : *(Préparation, action, évaluation)*
Comment ?	Ressources humaines :
	Ressources matérielles :
	Mode de communication :
Combien ?	Ressources financières / budget :
Pilote de l'action	
Groupe de suivi de l'action	
Indicateurs de suivi et d'impact	
Impact de l'action	(1 à 4)
Facilitation de l'action	(4 à 1)

DES FACTEURS DE RÉUSSITE IDENTIFIÉS PAR DES STRUCTURES

- Bien repérer et exploiter les **matériaux déjà disponibles** (données RH, comptes-rendus CHSCT/CSE/CSSCT, diagnostic risques psychosociaux, etc.).
- Partir d'**hypothèses définies** préalablement (par ex : cibler une population, un service, un métier… au regard d'un contexte de travail pouvant favoriser les conduites addictives).
- Piloter le processus dans un **cadre paritaire** : soutien de la direction et des IRP, dynamique du groupe projet…
- Accéder aux **sources d'informations** identifiées.
- Embarquer les acteurs dans une **démarche participative** : équipe cible, encadrement…
- S'appuyer sur l'**encadrement** plutôt que sur la messagerie électronique pour communiquer afin de mobiliser plus de personnel.
- Avoir du **temps dédié** pour le groupe projet.
- Réunir les **compétences** pour exploiter les éléments de l'état des lieux.

DES POINTS DE VIGILANCE IDENTIFIÉS PAR DES STRUCTURES

- Bien choisir la **période de réalisation** (éviter, par exemple, les périodes de certification ou de bilan).
- Poser des **règles de fonctionnement sécurisantes** pour le partage des situations de travail.
- **Préserver l'anonymat** des données recueillies.
- **Combiner conditions de travail et conduites addictives.**
- S'assurer que la thématique soit bien **portée par la direction.**

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Association Addictions France
  https://addictions-france.org/
- Addict'AIDE pro, les addictions en milieu professionnel, les fiches pratiques
  https://www.addictaide.fr/pro/outils-guides/
- MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives)
  - https://www.drogues.gouv.fr/sites/default/files/2022-01/rapport_constances_web.pdf
  - https://www.drogues.gouv.fr/sites/default/files/2022-01/charte_esper.pdf
- Anact
  https://www.anact.fr/mots-cles/conduites-addictives
- Travail et addictions : les ressources pour comprendre et agir
  https://veille-travail.anact.fr/produits-documentaires/travail-et-addictions-les-ressources-pour-comprendre-et-agir
- Intervenir addictions, le portail des acteurs de la santé
  https://intervenir-addictions.fr/sante-au-travail/

CONTACTS

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE
contact@addictions-france.org

ANACT
anact@anact.fr